

# PRÉPARATION À L'AGRÉGATION ARTS PLASTIQUES

Préparation à l'Agrégation

---

Devenir professeur agrégé en arts plastiques permet de rejoindre un établissement d'enseignement secondaire (collège, lycée). Pour cela il faut être admis à un concours national.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - École des Arts de la Sorbonne prépare au concours externe de l'Agrégation Arts Plastiques depuis sa création, en 1976.

Cette préparation, complète, couvre les six épreuves du concours tout au long de l'année, de septembre à début juin :

- celles de l'admissibilité : Pratique plastique, Histoire de l'art, Esthétique, de septembre jusqu'à mars
- celles de l'admission : Pratique et création plastiques, Leçon, Entretien de cultures artistiques, de septembre jusqu'à début juin, s'intensifiant l'admissibilité passée

Les enseignements sont hebdomadaires. Les cours se déroulent principalement les mardis et les jeudis de 9 à 19 heures durant toute l'année, les mercredis après-midi de 14h à 18h, les vendredis matin au premier semestre.

Les formateurs des enseignements pratiques (artistiques – pédagogiques) sont agrégés, ont été membres de jury du concours. Les formateurs des enseignements théoriques sont spécialistes des questions d'Histoire de l'Art et de Philosophie de l'Art des programmes du concours. Leurs expériences à tous garantissent la qualité des contenus de formation et la parfaite connaissance des objectifs et des attendus des épreuves du concours.

Le nombre de postes au concours, dépendant du ministère, est stable : entre 20 et 24 postes par an.

Nationalement la préparation de l'EAS se tient toujours aux premiers rangs du nombre d'admis. (en France, 10 autres préparations : Paris 8, Lille, Nancy-Metz, Strasbourg, Bordeaux, Rennes, Les Antilles, St Etienne, Aix-Marseille, Toulouse).

Ajoutons à cela que parmi les étudiants de la formation, ceux candidatant également au CAPES sont généralement admis à cet autre concours de l'enseignement.

La préparation accueille des candidats ayant tous validé 5 années d'études supérieures, provenant de l'EAS, de toute la France et de tous horizons, Master Recherche et Création, Master MEEF, Master en Histoire de l'Art, lauréats au concours du CAPES, écoles des beaux-arts, reprise de formation pour des professionnels en projet de reconversion (commissaire-priseur, médecin, graphiste, ...), des doctorants voire des docteurs. Il va sans dire que cela donne une dynamique exigeante à l'ensemble de la formation.

Enseigner, en étant titulaire d'un poste, vous intéresse. Inscrivez-vous à la préparation !

[🔗 En savoir plus sur les modalités et calendrier de candidatures](#)

## Infos pratiques

**Composante :** École des arts de la Sorbonne (EAS)

**Campus :** Centre Saint-Charles

## Présentation

## Admission

### Conditions d'admission

Pour s'inscrire au concours de l'agrégation d'Arts plastiques les personnes doivent être détenteurs d'un master 2, ou tout autre diplôme équivalent, bac + 5. Pour en savoir plus sur les conditions requises pour l'inscription au concours, vous pouvez vous adresser au S.I.E.C. (Service Interacadémique des Examens et Concours, situé à Arcueil). Ce service, ainsi que d'autres renseignements sur le concours, ou plus généralement sur le métier d'enseignant, est accessible sur le site internet de l'Éducation Nationale: [🔗 http://www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**IMPORTANT:** [🔗 L'inscription à la préparation au concours se fait à l'Université](#), mais pour passer l'agrégation, vous devez vous inscrire au concours national, lui-même, sur internet, à l'adresse indiquée ci-dessus.

# Programme

## Organisation

Le concours se décompose en deux parties: la première est l'admissibilité, la seconde est l'admission.

L'admissibilité se passe fin mars, dans les différentes académies -pour les étudiants inscrits au concours en Ile-de-France à Arcueil -, et se compose de deux épreuves écrites (une épreuve d'histoire de l'art et une épreuve d'esthétique et des sciences de l'art) et d'une épreuve de pratique plastique bidimensionnelle.

Si le candidat parvient à être admissible, il passe la seconde partie du concours (mi-juin, actuellement à Pau): l'admission. Elle est composée d'une épreuve de pratique et création plastique, complétée par une soutenance du travail devant le jury et de deux épreuves orales: l'épreuve de leçon et l'entretien sans préparation portant sur un entretien de cultures artistiques dans le cadre d'un des domaines suivants, choisi par le candidat lors de son inscription au concours: architecture -paysage; arts appliqués -design; cinéma -art vidéo; photographie; théâtre; arts numériques).

Le nombre de postes offerts au concours dépend du ministère. Pour la session 2020, 20 postes étaient offerts. De la formation 2020-2021, 7 étudiants ont été admissibles, 3 étudiants ont été admis (au rang 1, 3 et 5). Tous les non admissibles ont obtenu le CAPES. L'année d'avant (session 2018, sur les 24 postes ouverts au concours, il y a eu 14 admissibles et 7 admis. Ajoutons à cela que parmi les étudiants de la formation, 6 ont été admissibles au CAPES et les 6 ont été admis

## Préparation à l'agrégation Arts plastiques